

L'Abelle de la Nouvelle-Orléans. NEW ORLEANS PUBLISHING CO., LIMITED.

Bureau: 323 rue de Chartres, entre Conti et Bienville. Entered at the Post Office of New Orleans as Second Class Matter.

POUR LES PETITES ANNONCES DE DEMANDES, VENTES, LOCATIONS, ETC. QUI SE SOLDENT AU PRIX REDUIT DE 10 CENTS LA LIGNE, VOIR UNE AUTRE PAGE DU JOURNAL.

Le cuirassé Mississipi dans notre port.

Il n'est pas de ville plus hospitalière que la Nouvelle-Orléans... La dernière occasion qui s'est offerte à elle d'exercer son hospitalité a été la visite dans ses eaux du cuirassé 'Mississippi'.

Le 'Mississippi' est arrivé à la Nouvelle-Orléans jeudi dernier, et le capitaine Fremont qui le commande, a permis dès le lendemain qu'on le vîsât.

Un superbe banquet a été offert avant-hier soir au capitaine Fremont et à son état-major par l'Union Progressiste, banquet dont tous garderont un long souvenir, car rien n'avait été omis pour l'honneur du plus vif éclat.

Le capitaine Fremont et ses officiers ont pu voir que la fibre patriotique vibre dans les cœurs louisianais; que nous éprouvons quelque fierté à contempler, à toucher ces forteresses flottantes qui, à l'occasion, nous défendraient contre l'invasion de toute puissance étrangère.

Ce voyage s'est accompli sans incident, à la grande confusion des détracteurs de notre fleuve qui voudraient le voir fermé à toute navigation; et il se poursuivra jusqu'à Natchez dans les

mêmes conditions heureuses, car des sondages ont été faits et se feront encore pour ne pas exposer le grand cuirassé au moindre accident.

Nombre de... sont échoués sur les deux rives du fleuve entre la Nouvelle-Orléans et Natchez; et c'est l'intention du capitaine Fremont de s'y arrêter, d'y passer un jour ou deux. Partout, on n'en saurait douter, ses marins et lui, seront salués, fêtés, acclamés.

A Natchez, les Mississipiens se sont rencontrés, et ils ont gardé en leur triomphale tournée dans le Sud un souvenir et ineffaçable souvenir.

La situation troublée dont Paris souffre depuis quelque temps à la suite d'une première grève des employés des Postes et Télégraphes, s'aggrave au point qu'on omdit entre les troupes et les grévistes est devenu impossible.

Jusqu'à présent, le gouvernement ne s'est pas vu obligé de recourir aux mesures extrêmes pour maintenir l'ordre. Il avait fait comprendre à ses employés qu'il ne les craignait pas, et était prêt à toute éventualité.

De leur côté, les employés s'organisaient et proclamaient hautement leur intention d'imposer au gouvernement des conditions quant à leur travail; mais la grève des choses s'étaient allées aussi loin; jamais il n'aurait fallu mettre sous les armes presque toutes les troupes en garnison à Paris et dans les environs.

La Capitale, nous disent les dernières dépêches, semble être en état de siège; à toutes les stations de télégraphe et à la Poste centrale sont en faction des troupes pour protéger les employés qui restent fidèles au gouvernement contre toute molestation. Le Général Dalstein, gouverneur de Paris, a une réserve de 50,000 hommes qu'il mettra en service s'il y est obligé; et les rues de la ville sont parcourues dans tous les sens par la garde républicaine à cheval.

Et ce n'est pas qu'à Paris que la situation est alarmante; dans la province elle ne l'est guère moins. Si le gouvernement a pris d'énergiques mesures pour réprimer toute scène de désordre, les partisans de la grève ne restent pas inactifs. Comment se terminera cette lutte où le gouvernement et ses employés sont engagés, nul ne le saurait dire; mais il est certain qu'en l'état des choses la moindre concession de la part du gouvernement serait une faiblesse qui lui enlèverait son autorité et porterait atteinte à sa dignité.

Une dépêche reçue la nuit dernière annonce que 225 employés ont été congédiés, et que sur 11,000, il n'y en a que 465 qui soient en grève.

Mort de l'évêque Galloway. Jackson, Miss., 12 mai. — L'évêque Charles B. Galloway, de l'église méthodiste épiscopale, l'un des hommes les plus distingués de l'Etat du Mississippi et l'un des plus brillants prédicateurs de l'Union, est mort ce matin à Jackson après quelques jours de maladie.

M. Galloway avait été atteint d'une pneumonie ces jours derniers qui, compliquée d'une maladie de cœur, s'est rapidement aggravée et a entraîné sa fin. Ses funérailles auront lieu jeudi après-midi dans le cimetière de Greenwood.

Le trône de Hollande

La naissance d'une héritière préemptive règle définitivement la question de la succession au trône de Hollande qui depuis quelques années provoquait tant de débats. Si la reine Wilhelmine avait disparu sans laisser d'enfant, le sceptre de la maison d'Orange-Nassau serait passé à un héritier allemand et la Hollande courrait le risque d'être noyée dans l'Empire voisin.

Cette éventualité était regardée avec un vif déplaisir par la population hollandaise toute entière, très attachée à sa dynastie et qui garde le culte des services rendus à la cause de l'indépendance nationale par Guillaume le Taciturne.

L'héritier présumé du royaume de Hollande était jusqu'à ces jours derniers le grand-duc Guillaume Ernest de Saxe-Weimar. Il est âgé de trente-trois ans et descend du grand-père de la reine Wilhelmine, le roi Guillaume II, des Pays-Bas, qui mourut en 1849.

En ce cas, l'héritier désigné pour recueillir la succession de la reine Wilhelmine est son cousin le prince Henri XXXII de Reuss, officier de marine allemand, ou à son défaut, le frère cadet de celui-ci, le prince Henri XXXIII. Théoriquement c'est le premier, mais la princesse Marie de Reuss-Schleier-Kostritz, qui se serait montée sur le trône de Hollande, mais la princesse Marie touche à la soixantaine. Il est peu probable qu'elle eût pu être appelée à régner.

À défaut du grand-duc de Saxe-Weimar, de la princesse de Reuss et de ses fils, le trône de Hollande ne risquerait pas de demeurer inoccupé. Trente-huit autres membres de maisons royales ou médiatisées (parmi lesquels le petit prince Olof de Norvège) pouvaient, à des titres divers, réclamer l'héritage de la maison d'Orange-Nassau.

Mais, encore une fois, toutes ces éventualités sont, pour l'instant, écartées. Souhaitons que cette heureuse solution soit définitive.

Pour terminer, indiquons rapidement l'origine des relations de la Hollande avec cette dynastie d'Orange-Nassau, à qui elle est redevable de tant de souverains accomplis.

Les Pays-Bas et la Belgique faisaient partie autrefois, comme cela est encore le cas, des possessions de Philippe de Bourgogne dont la petite-fille, Marie, entra, par son mariage en 1477 dans la maison de Habsbourg. Marie fut l'arrière-grand-mère de Philippe II d'Espagne. Quand Philippe hérita des Pays-Bas (1555), c'était là un pays riche et prospère. Charles-Quint déjà en tirait 5 millions de florins par an, alors qu'il ne tirait que 1,200,000 florins de ses possessions d'Amérique.

On connaît les méfaits de Philippe II à l'égard des Pays-Bas. Il voulut gouverner par la force, par le système centralisateur espagnol, ce pays habitué à la large franchise. Il persista dans ses erreurs contre les avis d'un de ses amis les plus dévoués de son père, Guillaume de Nassau.

Philippe II s'obstina dans ses abus de pouvoir et dans les persécutions religieuses. Guillaume de Nassau se fit calviniste et se mit à la tête du mouvement religieux. Il devint ainsi le chef du peuple révolté.

Légendes sur l'origine des Turcs.

Aucun journal n'a dit son nom, ni le titre de son livre, en sorte que le coup est manqué. Toutefois le complot du silence! Il faudrait que l'inconnu trouve quel-que autre moyen de se faire connaître. On peut dire des gens de lettres qu'ils sont faibles d'esprit; on ne peut leur dénier de la suite dans les idées.

Les Turcs qui font tant parler d'eux ont des origines mystérieuses. Quelques historiens les disent descendants des Huns, d'autres des Tartares Mongols. On a dit qu'ils proviennent d'escadrons venus de la Sibirie Occidentale et employés dans les caveries de l'Altaï. On a cru qu'ils venaient de Chine, bien qu'ils n'aient point le type chinois.

On a cherché leur filiation du côté des Trocs, que l'ancien Testament nous montre campés sur les bords de l'Euphrate ou des Yards qui sont par là Hérodote, corruption, peut-être, de Turcus.

Ce qui est démontré par des documents encore enfoncés dans les archives officielles, dit M. Youssouf Fezli, dans son 'Histoire de la Turquie', c'est qu'au moment de leur entrée dans l'histoire les Turcs étaient établis dans la Caucase, formant un certain nombre de tribus répandues par les pays qui constituent aujourd'hui la Caucase russe et les provinces orientales de la mer Caspienne. Les uns, paisibles laborieux, vivaient en famille, dans les plaines, pendant que d'autres, dissimulés dans les escarpements de la chaîne des montagnes qui, de la mer Noire, se prolongent jusqu'à la mer Caspienne, luttèrent contre les rigueurs du climat et contre les hordes de l'Asie qui les harcelaient.

Puis, leurs tribus devenant trop nombreuses et du reste jalonnées par d'autres hordes qui remontaient en Occident, quelques-unes d'entre elles, auxquelles on donne faussement le nom générique de Scythes, celles établies sur le littoral de la mer Noire, la traversèrent et vont s'établir en Roumanie, en Bulgarie, en Hongrie, en Albanie, pour former quelques-unes de ces Etats.

Les sédentaires, ceux restés en Caucase, luttèrent contre les éléments, virent misérablement affamés et remontaient vers des territoires plus élevés.

L'islamisme, au septième siècle, fit franchir à l'Arabie; les Turcs, dit notre historien, ignoraient encore jusqu'au nom de Mahomet. Pendant que les Arabes descendent jusqu'à Constantinople, qu'ils assiègent sans cesse, ils se font emparer, à leur passage sur le littoral de la Mer Noire, ils rencontrent les Turcs, qui, affaiblis par une longue résistance à une multitude de hordes asiatiques, tenaient encore dans leurs contrées. Ils les convertissent à l'islamisme sans grand effort, ne trouvant devant eux que la faible antagonisme de quelques adeptes qui... préchaient la vieille doctrine de Zoroastre.

Dans ces premiers temps, les Turcs se contentent de servir comme cavaliers dans les armées arabes. Mais bientôt ils mordent à l'esprit de conquête. Eblouis par l'opulence des riches contrées où les Arabes les mènent, ils en délogent les Grecs et les Persans. Ils y prennent leur place conjointement avec les Arabes, mais c'est à eux qu'appartient la prépondérance.

Les Arabes s'inquiètent. Les Califes de Bagdad, pour mater

possibles, l'homme espère encore même quand il n'existe plus aucune chance de salut: — Qui sait? se dit-il Marthe. Dieu est bon; peut-être ne l'aurais-je pas imploré en vain! Elle en était là de ses réflexions, lorsqu'on lui apporta une lettre qui n'était pas timbrée et dont elle ne connaissait pas l'écriture.

LE BUDGET ANGLAIS.

Il y a quelques jours M. Lloyd George a déposé son budget devant la Chambre. Le même jour on a distribué à la presse l'état officiel de l'exercice 1908-1909 qui s'est clos avec un déficit de 714,000 liv. st. (17,850,000 francs).

Les recettes ont été de 37 millions inférieures aux prévisions. Les dépenses prévues pour 1908-1909 ont subi un accroissement de 11,860,000 livres (296,500,000 fr.), dont la plus grande partie va à la marine et au pension de retraite pour la vieillesse.

Les prévisions de recettes sur les bases de taxation actuelles montrent, pour la même période, une diminution de 3188,000 liv. (79,800,000 francs), soit un déficit de 15,048,000 liv. (376,300,000 francs), soit en comprenant l'exercice 1908-1909 un déficit total de 15,762,000 liv. (394,050,000 francs).

Le déficit doit être comblé soit en créant des taxes nouvelles, soit en réduisant les sommes destinées à l'amortissement de la dette.

Le document parle d'une forte dépression dans les affaires, sans qu'il soit possible de prévoir une reprise immédiate, bien que le commerce d'exportation marque un commencement d'amélioration.

Les revenus des impôts sur la bière et les spiritueux ont diminué dans de notables proportions. Le pourcentage de la bière est tombé de 32.29 à 26.47 par tête d'habitant. L'alcool est tombé de 1.18 à 0.87.

M. Lloyd George fait remarquer dans son rapport que pour la première fois dans l'histoire de l'Angleterre le total des revenus imposés a atteint 1 milliard de livres sterling, soit 25 milliards.

AMUSEMENTS. WHITE CITY. CITE BLANCHE. Il y a toute chaque soir à la Cité Blanche, pour applaudir l'excellent programme donné sur la scène de vaudeville.

WEST END. Le programme de vaudeville qui est offert depuis dimanche soir au West End est très intéressant et très bon rendu. Il se compose de Gardner et R-verre, Mary Ann Brown, Alvo et Copeland, tous artistes de talent et excellents en leurs genres divers.

Le programme est complété par des vues cinématographiques variées et par l'Orchestre Toaso, qui a rapidement conquis la faveur du public.

Devant la Cour Juvenile

Léon Dias, alias Lee, un jeune homme de 19 ans a été traduit hier matin devant la Cour Juvenile sous l'accusation d'avoir attaqué et blessé un gamin de couleur. Dias est aussi recherché par les autorités fédérales pour vol de colis postaux.

Le juge Wilson, après avoir pris connaissance du dossier de Dias, a ordonné qu'il fût envoyé devant la cour criminelle.

Un individu a été déposé dans la matinée contre John N. McLeone, un jeune homme de 17 ans, qui est accusé d'être l'auteur d'un vol de 20 dollars, commis ces jours derniers dans le magasin de M. William Eldridge, 721 rue du Champ.

Plusieurs autres individus ont été formellement accusés de troubles de la paix publique.

Agents condamnés. Cinq agents de police, accusés par le Dr O'Reilly, président du Bureau de Santé de la ville, de négligence dans l'accomplissement de leurs fonctions, ont comparu hier matin devant l'inspecteur O'Connor.

Ces agents faisaient partie de la brigade chargée d'inspecter les citernes et paraissent n'avoir pas pris les précautions nécessaires d'une telle inspection. L'inspecteur O'Connor après avoir reconnu le bien fondé de la plainte du docteur O'Reilly a condamné les délinquants aux peines suivantes: L'agent van Ault, pour négligence et désobéissance, 90 jours de suspension; les agents Wallace, McKee, Gibben et Chalmers ont été condamnés à une suspension de paye variant entre 5 et 30 jours.

Les avocats de Blount plaident en appel. MM. Clay Elliott, William B. Kemp et Thomas Sims, les trois avocats d'Avery Blount ont déposé une demande en appel, hier, à la Cour Suprême d'Etat, au nom de leur client.

La Cour a fixé l'audition du cas de Blount au 12 juin.

VOL. Un voleur a pénétré dans la bibliothèque de la nouvelle Bibliothèque publique, en face du monument Lee, l'avant dernière nuit et y a pris une somme de \$9.82 qui se trouvait dans un tiroir. Le voleur est entré dans la bibliothèque par une porte laissée ouverte par négligence.

GENS DE LETTRES.

Pendant que le roi Charles de Roumanie se promenait dans les rues de Bucarest, un objet lancé par un inconnu vint tomber à ses pieds dans son automobile. La foule, croyant que c'était une bombe, se rua sur le criminel et voulut l'écharper; la police eut mille peines à le soustraire à la fureur du peuple et le conduisit au poste où on l'interrogea.

Alors on aperçut que la bombe était un livre et l'anarchiste un faible esprit. Il appartenait à cette sorte de fou, trop connue des aliénistes et même hélas! des autres personnes, qu'on appelle gens de lettres. C'est un de ces malheureux qui sont capables de tout pour arriver à la notoriété, qui ne peuvent écrire une ligne sans en parler à tout le monde, sans persécuter tous les journalistes pour obtenir une réclame, qui meurent d'une critique, se blessent d'un éloge et voient dans le silence la conspiration de l'envie contre le talent.

Cet homme avait écrit un livre; en le jetant dans l'automobile du roi Charles, il avait seulement l'intention de le 'lancer'. Il y a beaucoup de manières de lancer un ouvrage, depuis des temps anciens, est de l'offrir à une personne royale; ce qui est nouveau, c'est de le présenter avec cette brusquerie. Si bien qu'il fut en Cour, Racine ne se serait pas avisé de jeter 'Phèdre' sur 'Athalie' dans la carrosse du Roi-Soleil. Il est vrai qu'il n'était que Racine, tandis que les gens de lettres... Mais au fait, qui est l'inconnu?

Il se revênit avec de mauvaises intentions, bien au contraire, sans doute. — Il fera donc tout ce qu'on exigera de lui dans l'intérêt de qui vous savez. Aucun scandale n'est plus à craindre. Vous pouvez donc vous rassurer comme moi et partager mon espoir. Les nages qui s'étaient amoncelés et qui voilaient notre horizon se sont dissipés.

Il faut donc que les beaux yeux qui me sont si chers prennent leur sérénité. Des jours meilleurs vont luire pour nous. Attendez avec confiance. — Je partirai pour Vichy dès que j'aurai un télégramme, ce soir probablement. Je vous écrirai demain ou après-demain un plus tard. — Une personne qui est en train de se noyer se raccroche à toutes les branches, si faibles, si incapables qu'elles soient de fournir un soutien utile.

Marthe était dans la situation d'un noyé. La lettre de sa mère lui rendit un peu de confiance. Elle savait bien, cependant, que le passé était ineffaçable et que le flot de l'océan ne suffirait pas à laver la tache qui avait souillé sa famille.

Mais l'espérance est comme ces plantes vivaces dont les racines pénètrent si profondément dans le cœur humain, qu'elles repoussent encore, lorsqu'on croit les avoir extirpées. Malgré tous les raisonnements

possibles, l'homme espère encore même quand il n'existe plus aucune chance de salut: — Qui sait? se dit-il Marthe. Dieu est bon; peut-être ne l'aurais-je pas imploré en vain! Elle en était là de ses réflexions, lorsqu'on lui apporta une lettre qui n'était pas timbrée et dont elle ne connaissait pas l'écriture.

Elle la décacheta et regarda la signature machinalement, car elle avait déjà deviné qu'Albert en était l'auteur. Pas plus que Marthe, Albert n'avait pu dormir. Il avait consacré une partie de sa nuit à lui écrire une longue lettre, dans laquelle il avait mis tout son cœur, tout son amour. Il suppliait la jeune fille de le revoir, de lui confier ses peines.

« J'ai deviné que vous aviez un gros chagrin; je veux partager vos peines et vos tristesses; je veux en prendre pour moi la plus lourde part. Souffrir de vos souffrances sera pour moi comme un bonheur. — Je vous en supplie, ne me laissez pas sans nouvelles. Que je puisse vous redire encore mon affection et le désir que j'ai de vous rendre heureuse. — Comme il m'aime! pensait Marthe. Pauvre ami! pauvre Albert! — Il faut que je lui déchire le cœur! — Que le sort est cruel! — Mais, qui sait? Peut-être...



IRENE ROMAINE, la charmante comédienne anglaise qui joue cette semaine sur la scène de la Cité Blanche.

Devant la Cour Juvenile

Léon Dias, alias Lee, un jeune homme de 19 ans a été traduit hier matin devant la Cour Juvenile sous l'accusation d'avoir attaqué et blessé un gamin de couleur. Dias est aussi recherché par les autorités fédérales pour vol de colis postaux. Le juge Wilson, après avoir pris connaissance du dossier de Dias, a ordonné qu'il fût envoyé devant la cour criminelle.

Agents condamnés.

Cinq agents de police, accusés par le Dr O'Reilly, président du Bureau de Santé de la ville, de négligence dans l'accomplissement de leurs fonctions, ont comparu hier matin devant l'inspecteur O'Connor. Ces agents faisaient partie de la brigade chargée d'inspecter les citernes et paraissent n'avoir pas pris les précautions nécessaires d'une telle inspection. L'inspecteur O'Connor après avoir reconnu le bien fondé de la plainte du docteur O'Reilly a condamné les délinquants aux peines suivantes: L'agent van Ault, pour négligence et désobéissance, 90 jours de suspension; les agents Wallace, McKee, Gibben et Chalmers ont été condamnés à une suspension de paye variant entre 5 et 30 jours.

Les avocats de Blount plaident en appel.

MM. Clay Elliott, William B. Kemp et Thomas Sims, les trois avocats d'Avery Blount ont déposé une demande en appel, hier, à la Cour Suprême d'Etat, au nom de leur client. La Cour a fixé l'audition du cas de Blount au 12 juin.

VOL.

Un voleur a pénétré dans la bibliothèque de la nouvelle Bibliothèque publique, en face du monument Lee, l'avant dernière nuit et y a pris une somme de \$9.82 qui se trouvait dans un tiroir. Le voleur est entré dans la bibliothèque par une porte laissée ouverte par négligence.

Feuilleton - DE - L'ABELLE DE LA N. O. - L'ARGENT ET L'AMOUR - GRAND ROMAN INÉDIT - PAR JACQUES BRIENNE - DEUXIÈME PARTIE - Le Passé d'une Mère (Suite.)

re a-t-elle bon espoir de tout arranger... Monsieur de Ribière pousse un long soupir de soulagement: — Je puis bien te l'avouer maintenant, reprit-il d'un ton joyeux; je ne vivais plus depuis que je savais que ton père était allé à Villefranche.

tel de France et qu'il a visité les environs. — Il est allé deux fois au château de Bellevue, la seconde, il a demandé à visiter le jardin et les salons. Mais il n'a fait connaître à personne ni son identité ni son nom véritable; il s'est inscrit à l'hôtel sous un nom d'emprunt.

pas revênit avec de mauvaises intentions, bien au contraire, sans doute. — Il fera donc tout ce qu'on exigera de lui dans l'intérêt de qui vous savez. Aucun scandale n'est plus à craindre. Vous pouvez donc vous rassurer comme moi et partager mon espoir. Les nages qui s'étaient amoncelés et qui voilaient notre horizon se sont dissipés.

Il se revênit avec de mauvaises intentions, bien au contraire, sans doute. — Il fera donc tout ce qu'on exigera de lui dans l'intérêt de qui vous savez. Aucun scandale n'est plus à craindre. Vous pouvez donc vous rassurer comme moi et partager mon espoir. Les nages qui s'étaient amoncelés et qui voilaient notre horizon se sont dissipés.

Elle n'acheva pas et se mit à réfléchir. L'exaltation du jeune homme l'étrayait; elle redoutait quelle imprudence de sa part; elle redoutait que monsieur de Ribière l'aperçût.

Dès qu'il l'aperçut, assise dans un fauteuil d'osier après d'une fenêtre, il s'avança vivement, mais l'attitude triste et pensive de Marthe arrêta son élan: les mots d'amour dont son cœur était plein ne purent sortir de sa bouche.